



Formation

LES NOUVELLES FORMES DE RESTRUCTURATION (HORS PSE)

DURÉE :

1 JOURNÉE

(7 HEURES, DE 9H À 17H)

Tarif :

Tarif individuel :
330 € (HT) / jour /
participant

Tarif groupe¹ :
nous consulter

Pour qui ?

➔ Tous les élus du CSE

Objectifs pédagogiques :

- ➔ Comprendre les différents dispositifs et leurs conséquences sociales
- ➔ Cerner les enjeux d'une négociation
- ➔ Anticiper les chausse trappes, identifier les points de vigilance

Animateurs :

Michel GIROUX

Marie-Laure BILLOTTE

¹ groupe de 10 personnes (au-delà : nous consulter)

LES NOUVELLES FORMES DE RESTRUCTURATION (HORS PSE)

Programme :

Thème 1 : Licenciements économiques individuels et “petits” licenciements collectifs :

- Appréhender le cadre légal depuis les ordonnances Macron
- Les critères d'ordre
- Congé de reclassement ou Contrat de sécurisation professionnelle ?

Thème 2 : Les ruptures conventionnelles collectives (RCC) :

- Qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle collective ?
- En quoi diffèrent-elles d'un PSE ou d'un PDV ?
- Conditions de mise en place
- Quelle consultation des IRP ?

Thème 3 : Les accords de performance collective (APC) :

- Définition de l'accord de performance collective
- Trois types d'accord de performance collective
- Que peut-on négocier dans un APC ?
- Tableau comparatif : RCC, APC, PSE

Thème 4 : Etat des lieux de la jurisprudence :

- Ce que le juge est venu préciser

Thème 5 : Quoi et comment négocier ?

- Les premières décisions à prendre... et à ne pas prendre !
- Que peut-on négocier ?
- En option : 2^{ème} journée avec une avocate pour analyser le projet présenté par la direction et construire sa stratégie de négociations.